

La réserve foncière déclarée d'intérêt public

01-05-2008

Début avril, le préfet a confirmé à l'association que la constitution d'une réserve foncière dans le secteur de Paléficat a été déclarée d'utilité publique, par un arrêté en date du 10 mars 2008.

Plus d'informations dans la rubrique "le projet de ZAC"...